

Commission de services régionaux  
de Fundy

États Financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2019



**Commission de services régionaux de Fundy**

Index des états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2019

<b><u>Table des matières</u></b>	<b>Page</b>
Rapport du Vérificateur Indépendant	1-2
États Financiers	
État des opérations consolidé	3
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la valeur nette des biens	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8-35

---

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

---

1

À l'attention des membres de la Commission de services régionaux de Fundy

### *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de la Commission de services régionaux de Fundy (la Société), lesquels comprennent l'état de la situation financière en date du 31 décembre 2019 ainsi que les états des opérations, les modifications apportées à la dette nette et les flux de trésorerie pour l'exercice alors terminé, accompagnés de notes au sujet des états financiers et d'un résumé des principales politiques comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, sous tous les aspects importants, la situation financière de la Société au 31 décembre 2019 et les résultats de ses opérations et flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, le tout conformément aux normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons procédé à notre vérification conformément aux normes de vérification canadiennes généralement reconnues. Nos responsabilités découlant de ces normes sont décrites plus à fond à la section « Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Société selon les exigences déontologiques pertinentes à notre vérification des états financiers au Canada et nous avons respecté nos autres responsabilités déontologiques à l'égard de ces exigences. À notre avis, les preuves obtenues pour effectuer notre vérification sont suffisantes et appropriées pour justifier notre opinion.

### *Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers*

La direction a la responsabilité de préparer et de présenter fidèlement les états financiers selon les normes canadiennes de comptabilité du secteur public et d'exercer le contrôle interne jugé nécessaire par la direction pour permettre la préparation d'états financiers libres d'inexactitudes importantes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

Dans la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de la Société à demeurer en activité, en divulguant, selon le cas, les questions relatives à la poursuite de ses activités et s'y référant comme base de la comptabilité dans l'exercice des activités à moins que la direction ait l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités ou qu'elle n'ait pas d'autre choix réaliste de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance de la Société sont responsables d'en surveiller le processus d'établissement de l'information financière.

### *Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers*

Nous avons pour objectifs d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont, dans l'ensemble, libres d'inexactitudes importantes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur, et de présenter un rapport de vérification contenant notre opinion. Une assurance raisonnable se veut un degré élevé d'assurance sans toutefois garantir que la vérification effectuée selon les normes canadiennes de vérification généralement reconnues repérera toutes les inexactitudes importantes possibles. Les inexactitudes peuvent découler de la fraude ou de l'erreur et sont jugées importantes si, individuellement ou collectivement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques prises par les utilisateurs en se fondant sur ces états financiers.

*(suite en page suivante)*

## Rapport du vérificateur indépendant aux membres de la Commission de services régionaux de Fundy (suite)

Dans le cadre d'une vérification selon les normes canadiennes de vérification généralement reconnues, nous exerçons un jugement professionnel et entretenons un scepticisme professionnel tout au long de la vérification. De plus, nous nous efforçons de ce qui suit :

- Repérer et évaluer les risques d'inexactitude importante des états financiers, qu'ils découlent de la fraude ou de l'erreur, concevoir et exécuter des procédures de vérification tenant compte de ces risques et obtenir, aux fins de la vérification, les preuves suffisantes et appropriées pour justifier notre opinion. Le risque de ne pas détecter une inexactitude importante découlant de la fraude est plus élevé que celui d'une inexactitude découlant de l'erreur du fait qu'une fraude peut comporter une collusion, de faux documents, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou représentations ou un contournement des contrôles internes.
- Obtenir une compréhension du contrôle interne pertinent à la vérification afin de concevoir des procédures de vérification qui sont appropriées dans les circonstances, mais pas aux fins d'exprimer une opinion au sujet de l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Évaluer le bien-fondé des politiques comptables ainsi que la nature raisonnable des estimations comptables et des divulgations connexes faites par la direction.
- Porter une conclusion sur le caractère approprié de l'utilisation, par la direction, du critère de continuité de l'exploitation en comptabilité et, d'après les preuves de vérification obtenues, sur l'existence d'une incertitude importante qui pourrait jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude importante, nous sommes tenus, dans notre rapport de vérification, d'attirer l'attention sur les divulgations connexes des états financiers ou, si ces divulgations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les preuves obtenues pour la vérification jusqu'à la date de notre rapport du vérificateur. Cependant, des circonstances ou événements futurs pourraient éventuellement entraîner la cessation des activités de la Société.
- Évaluer globalement la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et déterminer si les états financiers sont représentatifs des opérations et circonstances sous-jacentes et présentent fidèlement la situation financière de la Société

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée planifiée de la vérification et de son calendrier ainsi que des constatations principales de la vérification, y compris les déficiences notables du contrôle interne que nous avons remarquées pendant notre vérification.

Saint John, au Nouveau- Brunswick  
le 27 avril 2020

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**État des opérations consolidé**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2019**

	<b>2019</b>		<b>2018</b>
	(Non vérifié)		
	Budgété	Réel	Réel
	(Note 22)		
<b>Revenus</b>			
Contributions des membres	\$ 2 394 031	\$ 2 569 469	\$ 2 632 028
Ventes de services	5 510 899	6 143 280	5 663 685
Transferts gouvernementaux	-	64 447	167 194
Intérêts	-	72 618	72 049
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		9 681	
Gain sur vente de placements	-	4 457	11 682
	<u>7 904 930</u>	<u>8 863 952</u>	<u>8 546 638</u>
<b>Dépenses</b>			
Services régionaux de planification et de coopération	70 722	66 274	42 847
Services locaux de planification	235 791	235 496	244 491
Services ayant trait aux déchets solides	8 018 419	8 529 894	7 762 571
Installation de production d'énergie	338 635	266 967	263 068
Perte sur aliénation d'actifs d'immobilisations		-	49 872
	<u>8 663 567</u>	<u>9 098 631</u>	<u>8 362 849</u>
<b>Excédent de fonctionnement annuel (déficit)</b>	<u>\$ (758 637)</u>	(234 679)	183 789
<b>Excédent de fonctionnement accumulé</b>			
Début d'exercice		<u>17 883 226</u>	<u>17 699 437</u>
Fin d'exercice		<u>17 648 547 \$</u>	<u>17 883 226 \$</u>

Voir les notes d'accompagnement des états consolidés

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**État consolidé des gains et pertes de réévaluation**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Gains non réalisés (pertes) attribuables à :		
Investissements en portefeuille	\$ 39 967	\$ (82 887)
Montants reclassés dans l'état des opérations		
Gains réalisés (pertes) sur placements de portefeuille	<u>(4 457)</u>	<u>(11 682)</u>
Gains nets de réévaluation (pertes) pour l'exercice	35 510	(94 569)
<b>Gains de réévaluation cumulés</b>		
Début d'exercice	<u>20 458</u>	<u>115 027</u>
Fin d'exercice	<u>\$ 55 968</u>	<u>\$ 20 458</u>

Voir les notes d'accompagnement des états financiers consolidés

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**État consolidé de la situation financière**  
**au 31 décembre 2019**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Encaisse (note 3)	1 006 891 \$	446 478 \$
Comptes débiteurs		
Actif général (note 4)	809 867	711 083
À recevoir du gouvernement fédéral et de ses organismes (note 5)	121 865	242 730
À recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick (note 6)	70 032	62 788
Placements de portefeuille (note 7)	2 144 998	2 005 254
	<u>4 153 653</u>	<u>3 468 333</u>
<b>Passif</b>		
Dette bancaire (note 8)	6 743	2 507 589
Comptes fournisseurs et charges à payer	977 254	892 457
Dépôts de sécurité des clients	100 786	99 666
Produit comptabilisé d'avance	15 895	15 942
Dette à long terme (note 9)	2 000 000	108 000
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture (note 10)	1 546 004	1 412 307
	<u>4 646 682</u>	<u>5 035 961</u>
<b>ACTIF NET (DETTE)</b>	<u>(493 029)</u>	<u>(1 567 628)</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 18)	64 196 219	63 885 539
Amortissement accumulé (note 18)	(46 140 855)	(44 553 294)
	<u>18 055 364</u>	<u>19 332 245</u>
Frais de financement reportés	9 445	300
Inventaire de fournitures	57 194	73 292
Charges payées d'avance	75 541	65 475
	<u>18 197 544</u>	<u>19 471 312</u>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<u>17 704 515 \$</u>	<u>17 903 684 \$</u>
L'excédent accumulé se compose de : Excédent de		
fonctionnement accumulé (page 3)	17 648 547 \$	17 883 226 \$
Gains de réévaluation cumulés (page 4)	55 968	20 458
	<u>17 704 515 \$</u>	<u>17 903 684 \$</u>

Imprévus (note 12)

Engagements (note 24)

Voir les notes d'accompagnement des états financiers consolidés

Au nom de la Commission

Approuvé par :

Commissaire \_\_\_\_\_

Commissaire \_\_\_\_\_

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**État consolidé des gains et pertes de réévaluation**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Surplus d'exploitation annuel (déficit)	(234 679) \$	183 789 \$
Ajouter (déduire) :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(859 584)	(4 594 356)
Revenus d'aliénation d'immobilisations corporelles	73 129	15 000
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 073 017	1 827 298
Amortissement de frais de financement reportés	(9 145)	598
(Gain) perte sur vente d'immobilisations corporelles	(9 681)	49 872
Acquisition d'inventaires	(16 393)	
Consommation d'inventaires	16 098	
Augmentation des actifs payés d'avance	(10 066)	(49 386)
	<u>1 039 089</u>	<u>(2 583 578)</u>
Gains nets de réévaluation (pertes)	35 510	(94 569)
Augmentation (diminution) de la valeur des biens		
	1 074 599	(2 678 147)
<b>Actif net</b>		
Début d'exercice		
	(1 567 628)	1 110 519
Fin d'exercice	<u>(493 029) \$</u>	<u>(1 567 628) \$</u>

Voir les notes d'accompagnement des états financiers consolidés

Au nom de la Commission

Approuvé par :

Commissaire \_\_\_\_\_

Commissaire \_\_\_\_\_



**Commission de services régionaux de Fundy**  
**État consolidé des flux de trésorerie**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Augmentation (diminution) des liquidités et quasi-liquidités</b>		
<b>Transactions opérationnelles</b>		
Excédent de fonctionnement annuel (déficit)	(234 679) \$	183,789 \$
Perte (gain) sur aliénation d'immobilisations corporelles	(9 681)	49 872
Perte (gain) sur vente de placements	(4 457)	(11 682)
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 073 017	1 827 298
Amortissement de frais de financement reportés	(9 145)	598
Débiteurs - général	(98 784)	(206 218)
Débiteurs - gouvernement fédéral et ses organismes	120 865	(136 862)
Débiteurs - gouvernement du Nouveau-Brunswick	(7 244)	37 193
Comptes débiteurs et charges à payer	84 797	128 738
Dépôts de sécurité des clients	1 120	400
Revenus reportés	(47)	(13 453)
Passif activités de fermeture et d'après-fermeture	133 697	122 875
Inventaire de fournitures	16 099	(16 393)
Dépenses payées d'avance	(10 066)	(49 386)
	<u>2 055 492</u>	<u>1 916 769</u>
<b>Transactions d'immobilisation</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(859 584)	(4 594 356)
Revenus de vente d'immobilisations corporelles	73 129	15 000
	<u>(786 455)</u>	<u>(4 579 356)</u>
<b>Transactions de financement</b>		
Émission de dette bancaire	(2 500 846)	2 499 828
Émission de dette à long terme	2 000 000	
Remboursement de la dette à long terme	(108,000)	(106,000)
	<u>(608,846)</u>	<u>2 393 828</u>
<b>Transactions d'investissement</b>		
Revenus de vente de placements	164 176	383 212
Achat de placements	(263 954)	(420 533)
	<u>(99 778)</u>	<u>(37 321)</u>
Augmentation (diminution) nette des liquidités et quasi-liquidités	560 413	(306 080)
<b>Liquidités et quasi-liquidités</b>		
Début d'exercice	<u>446 478</u>	<u>752 558</u>
Fin d'exercice	<u>1 006 891 \$</u>	<u>446 478 \$</u>

---

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**31 décembre 2019**

---

**1. Objet de l'organisation**

La Commission de services régionaux de Fundy a été établie en vertu de la Loi sur la prestation de services régionaux et du décret 2012-91 du Nouveau-Brunswick qui fixent les limites de la région.  
Réglementation 2012-91 incluant la délimitation de ses frontières régionales.

L'article 38 de la Loi sur la prestation de services régionaux, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, a dissout l'ancienne Commission des déchets solides de Fundy et, par un décret relevant de l'article 41, a transféré la totalité des actifs, passifs, pouvoirs et responsabilités de l'ancienne Commission des déchets solides à la Commission de services régionaux.

L'article 45 de la Loi sur la prestation de services régionaux est entré en vigueur le 1er janvier 2013 et a dissout l'ancienne Commission d'aménagement de district établie en vertu de la Loi sur l'urbanisme et, par décret ministériel relevant de l'article 48, a transféré la totalité des actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de l'ancienne Commission d'aménagement de district à la Commission de services régionaux.

Les affaires, activités et opérations de la Commission sont dirigées et régies par un conseil d'administration constitué conformément à la Loi sur la prestation de services régionaux. Le conseil est composé a) des maires de chacune des municipalités ou communautés rurales et, b) dans le cas où un membre de la Commission est un district de services locaux (DSL), d'un représentant spécial choisi conformément au décret 2012-109 du Nouveau-Brunswick.

La Commission a pour mandat ce qui suit :

- (a) Fournir aux municipalités et DSL des services d'élimination des déchets.
- (b) Fournir des services de planification de l'aménagement du territoire à tous les DSL et à toute municipalité qui veut recevoir le service.
- (c) Élaborer des stratégies régionales de planification qui favorisent des pratiques d'aménagement durable et coordonné entre les communautés et qui influencent et orientent la situation et la disposition de l'infrastructure notable en plus de servir d'outils pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.
- (d) Servir de point central aux communautés pour planifier, coordonner et mettre en commun leurs ressources sur une base régionale en vue de permettre une réaction plus efficace aux urgences.
- (e) La Commission se veut l'entité intermédiaire des municipalités et DSL pour définir les besoins, la portée et le financement des installations de loisirs. De plus, elle fournira les services concernant l'élaboration des ententes et l'obtention d'aide financière provinciale sur le plan régional ou sous-régionale.

**2. Résumé des principales politiques comptables**

Les états financiers consolidés de la Commission représentent les déclarations de la direction et ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers préparés selon la comptabilité dans le secteur public (CSP) mettent l'accent sur la situation financière de la Commission et son évolution. L'état consolidé de la situation financière porte sur la totalité de l'actif et du passif de la Commission.

Ces états financiers consolidés ne portent sur aucune autre entité. Les aspects

importants des politiques comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

## 2. Résumé des principales politiques comptables (suite)

### Entité comptable

Les états financiers consolidés reflètent fidèlement les éléments d'actif et de passif ainsi que les revenus, les dépenses et les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité comptable. Celle-ci est elle-même formée de toutes les organisations et entreprises responsables envers la Commission de la gestion et des ressources qui lui appartiennent et qu'elle contrôle.

Les transactions et les bilans interministériels et organisationnels sont éliminés.

### Budget

Les chiffres budgétaires contenus dans ces états financiers ont été approuvés par la Commission le 22 octobre 2018.

### Constatation des produits

Les redevances de déversement des déchets solides sont enregistrées chaque fois que des déchets sont livrés au site d'enfouissement et que leur perception est raisonnablement assurée.

Les ventes de matières recyclables sont enregistrées quand des lots sont prêts à être expédiés de l'installation de recyclage et quand leur valeur réalisable peut être déterminée et que la perception est raisonnablement assurée.

Les contributions versées par les membres pour la planification régionale et la coopération sont enregistrées dès que les services sont fournis et que la perception est raisonnablement assurée.

Les contributions versées par les membres pour la planification locale sont enregistrées dès que les services sont fournis et que la perception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements et d'autres sources sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### Comptabilisation des dépenses

Les dépenses sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements impayés pour des biens et services ayant trait à l'exercice en cours sont comptabilisés à la date de l'État de la situation financière.

### Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement des déchets solides

La Commission suit les normes 3270 de la CSP de CPA Canada pour la présentation fidèle du passif lié aux activités de fermeture et d'après-fermeture d'une décharge de déchets solides. Fournir des services de planification de l'aménagement du territoire à tous les DSL et à toute municipalité qui veut recevoir le service. Il faut aussi surveiller le site quand il ne peut plus accepter de déchets, y compris des zones tampons de terrain, le traitement et la surveillance du lixiviat, la surveillance de l'eau souterraine et de surface, la surveillance et la récupération du gaz et l'entretien permanent des systèmes de contrôle, des dispositifs de drainage et du recouvrement final

Le passif est comptabilisé à mesure que la capacité du site d'enfouissement est utilisée. L'usage est mesuré sur une base volumétrique.

### Rôle des estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada exige que la direction fasse des estimations qui se répercutent sur les montants enregistrés de l'actif et du passif et la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés et sur le montant des revenus et des dépenses déclarés pendant la période comptable. Les estimations importantes comprennent la prévision des créances douteuses, la vie utile et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, les coûts futurs des activités de fermeture et d'après-fermeture. Ces estimations sont revues périodiquement et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont enregistrés dans les produits de la période où ils deviennent connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## 2. Résumé des principales politiques comptables (suite)

### Instruments financiers

La Commission suit les normes CSP 3450 de CPA Canada. Mesure des instruments financiers

À l'origine, la Commission mesure ses éléments d'actif et de passif financiers à leur juste valeur, sauf pour certaines transactions avec lien de dépendance.

Par la suite, la Commission mesure tous ses éléments d'actif et de passif financiers au coût amorti, sauf pour les investissements dans des instruments d'actions cotées sur des marchés actifs, lesquels sont mesurés à leur juste valeur. La variation de la juste valeur de ces placements de portefeuille est constatée et redressée dans les gains et pertes de réévaluation.

Les éléments d'actifs financiers mesurés au coût amorti comprennent les liquidités, les investissements à revenu fixe et en fonds communs de placement, les comptes clients, le revenu de placement à recevoir, les sommes dues du gouvernement fédéral et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend la dette bancaire, les comptes créditeurs et les charges à payer, les dépôts de sécurité, le revenu reporté et la dette à long terme.

### Baisse de valeur

La valeur de l'actif financier mesuré au coût est vérifiée lorsque des indices laissent croire à une baisse de valeur. Le montant de la réduction de valeur est constaté dans les opérations. La perte de valeur constatée antérieurement peut être reprise en mesure de l'amélioration, le cas échéant, soit directement soit par un rajustement du compte de provision, pourvu qu'elle ne soit pas plus élevée que le montant qui aurait été inscrit à cette date si le regain de valeur n'avait pas été constaté antérieurement. Le montant de la reprise de valeur est constaté dans les opérations.

### Coûts de transaction

La Commission constate ses coûts de transaction dans les opérations pendant la période où ils sont engagés. Cependant les instruments qui ne seront mesurés à leur juste valeur ultérieurement sont rajustés d'après les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, leur émission ou leur hypothèse.

### Liquidités et quasi-liquidités

Les liquidités et quasi-liquidités comprennent l'encaisse, les soldes bancaires, les dépôts à court terme dont les termes initiaux étaient de trois mois ou moins et les découverts bancaires. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

**2. Résumé des principales politiques comptables (suite)**

**Immobilisations corporelles**

La Commission suit les normes CSP 3150 de CPA Canada. Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût qui comprend tous les montants directement attribuables à l'acquisition, à la construction, à l'aménagement ou à la rénovation de l'actif. Les immobilisations corporelles données ou fournies à titre d'apport sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de la construction ou de l'apport. Le seuil de capitalisation est de 10 000 \$. L'amortissement commencera en juin de l'année où les coûts ont été engagés et aucun amortissement n'est constaté l'année de l'aliénation, sauf pour les cellules d'enfouissement, qui sont amorties sur la période d'utilisation réelle. Les éléments d'actif en construction ne sont pas amortis tant qu'ils ne sont pas disponibles pour servir à la production. Le coût de l'immobilisation corporelle est amorti sur sa vie utile estimée comme suit :

<b>Type d'actif</b>	<b>Base d'amortissement</b>	<b>Vie utile estimée</b>
Site d'enfouissement et chemins	volume utilisé	Durée de vie du site
Bâtiments	volume utilisé	Durée de vie du site
Bâtiments (compost et installation de recyclage - fondation)	volume utilisé	Durée de vie du site
Bâtiments (compost et install. recycl. - charpente et protection)	linéaire	20 ans
Système de production de gaz	linéaire	9 ans
Cellules d'enfouissement	linéaire	3- 5 ans
Véhicules	linéaire	5-10 ans
Machinerie lourde	linéaire	5-20 ans
Équipement	linéaire	5-10 ans
Meubles et accessoires	linéaire	10 ans

**Biens et services en apport**

Sauf pour les immobilisations corporelles, comptabilisées à leur juste valeur, les biens et services fournis en apport ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Inventaire de fournitures**

L'inventaire est évalué au montant le plus bas, selon le coût ou le coût de remplacement net, basé sur le coût moyen.

**Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés**

La Commission suit les normes 3250 et 3255 de CSP des CPA du Canada dans la présentation de ses états financiers et la divulgation.

## 2. Résumé des principales politiques comptables (suite)

### **Information segmentée**

La Commission fournit des services d'élimination des déchets, de planification locale et de planification régionale et de coopération dans la zone géographique de la Région 9. Aux fins de la présentation de l'information de gestion, les opérations et activités de la Commission sont organisées par fonction, chacune donnant lieu à un rapport. Cette présentation a été créée pour enregistrer des activités précises visant des objectifs qui correspondent à des règlements, restrictions ou contraintes particulières. Les services sont répartis comme suit :

### **Services de gestion des déchets solides**

Fournit des services d'élimination des déchets solides aux municipalités et districts de services locaux; y compris la prestation de divers programmes de recyclage et récupération, la manipulation des déchets dangereux et des programmes d'éducation du public.

### **Installation de production d'énergie**

Utilise les gaz générés par l'enfouissement pour produire de l'énergie. Les services de gestion des déchets solides utilisent l'électricité produite et le surplus est vendu à Saint John Energy.

### **Services de planification locale**

Fournit des services de planification de l'utilisation du territoire à tous les districts de services locaux (DSL) et aux municipalités qui n'ont pas ce service actuellement. Les services comprennent l'élaboration, la gestion et l'exécution de plans régionaux, la délivrance de permis de construire, l'inspection des bâtiments, l'approbation des lotissements, etc. La Commission encourage les DSL à mettre au point des plans intégrés communs là où c'est possible et approprié.

### **Services de planification régionale et de coopération Planification régionale**

La Commission est responsable de l'élaboration d'un plan régional ayant pour but de mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans la région. Plus précisément, le plan régional mettra l'accent sur les stratégies qui favorisent les pratiques d'aménagement durable, qui encouragent la coordination de l'aménagement entre les communautés, influencent et orientent l'emplacement de l'infrastructure importante (p. ex. les routes principales, les installations, les sentiers) et rehaussent la coordination de l'aménagement commercial ou industriel. Le plan régional sert aussi d'outil important pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.

### **Collaboration à des services régionaux de maintien de l'ordre**

La Commission aura un rôle de forum où on examinera l'efficacité et l'efficacité des services de police sur une base régionale. De plus, elle définira les problèmes d'intérêt commun dans la région et fournira des directives quant aux priorités des services de police. La Commission trouvera des moyens pour que les forces policières de la région puissent collaborer en vue de partager les coûts, de réduire le doublement et de resserrer les liens entre elles.

### **Planification régionale des mesures d'urgence**

La Commission servira de forum au moyen duquel les municipalités et districts de service locaux parviendront à planifier, coordonner et mettre en commun les ressources régionales afin d'accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence. Toutes ces activités comporteront une collaboration étroite avec l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU-NB) en vue d'élaborer des protocoles régionaux d'urgence (précisant les ententes d'aide réciproque entre communautés), de fournir de l'aide à l'élaboration et à l'entretien des plans locaux de mesures d'urgence et de faciliter les projets de formation aux interventions d'urgence régionales et interrégionales.

**Information segmentée (suite)**

Planification et partage des coûts - infrastructure régionale des sports, des loisirs et de la culture

La Commission a la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des grandes installations sportives, récréatives et culturelles de la région.

La Commission sert aussi de carrefour pour rapprocher les municipalités et les districts de services locaux en vue de bien cerner le besoin, la portée et le financement nécessaire de nouvelles installations (ou agrandissement ou rénovation d'installations existantes) et en arriver à un consensus. Les ententes de ce genre pourraient être de nature régionale ou sous régionale et porteraient à la fois sur le coût initial d'immobilisation et les frais de fonctionnement récurrents. Pour obtenir du financement provincial, les promoteurs d'un projet devront obtenir l'appui des communautés susceptibles de profiter des installations envisagées.

La Commission est tenue de respecter les normes toutes les normes provinciales ou autres associées aux services.

<b>3. Argent comptant</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Avec restrictions - fonds de réserve d'immobilisation	525 000 \$	76,212 \$
Avec restrictions - passif au titre d'activités de fermeture et d'après-fermeture	87 497	74 189
Sans restrictions	394 394	296 077
	<u>1 006 891 \$</u>	<u>446 478 \$</u>
<b>4.. Comptes débiteurs</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Clients	801 027 \$	703 109 \$
Revenu de placements à recevoir - fonds de réserve	777	640
Revenu de placements à recevoir - passif activités de fermeture et d'après-fermeture	8 063	7 334
	<u>809 867 \$</u>	<u>711 083 \$</u>
<b>5. À percevoir du gouvernement fédéral et de ses organismes</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	121 820 \$	238 880 \$
Autres	45	3 850
	<u>121 865 \$</u>	<u>242 730 \$</u>
<b>6.. À percevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Environnement et Gouvernements locaux - redevances de déversement	67 538 \$	61 581 \$
Fonds en fiducie pour l'environnement	-	781
Autres	2 494	426
	<u>70 032 \$</u>	<u>62 788 \$</u>

<b>7. Investissements en portefeuille</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Avec restrictions - fonds de réserve	614 632 \$	529 092 \$
Avec restrictions - passif au titre d'activités de fermeture et d'après-fermeture	1 530 366	1 476 162
	<u>2 144 998 \$</u>	<u>2 005 254 \$</u>

Ces investissements se composent comme suit :

	<b>2019</b>		<b>2018</b>	
	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste valeur</u>
Fonds de réserve				
Fonds d'investissements regroupés	614 632 \$	614 632 \$	529 092 \$	529 092 \$
Passif lié à la fermeture et l'après-fermeture				
Revenu fixe canadien	939 480	939 480	931 694	931 694
Actions ordinaires canadiennes	534 919	590 886	524 011	544 468
	<u>2 089 031 \$</u>	<u>2 144 998 \$</u>	<u>1 984 797 \$</u>	<u>2 005 254 \$</u>

Les justes valeurs des actions ordinaires canadiennes ont été déterminées d'après les cotes du marché fournies par le gestionnaire des placements. La juste valeur des investissements à revenu fixe et en fonds communs de placement s'approche de leur valeur comptable.

<b>8. Dette bancaire</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Prêt bancaire à vue, intérêt à taux préférentiel, non garanti	-	2 500 000 \$
Facilité de Visa, limite de 25 000 \$ aux modalités ordinaires de Visa	6 743	7 589
	<u>6 743 \$</u>	<u>2 507 589 \$</u>

La Commission dispose d'une marge de crédit renouvelable de 1 000 000 \$ au taux préférentiel toujours non utilisée en fin d'exercice.

<b>9. Dette à long terme</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Débtures - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick : Services de gestion des déchets solides	-	108 000 \$
BK 42, 1,15 % - 2,35 %, à payer le 15 mai 2019, OIC #02-0069	2 000 000	-
BW 57, 1,50 %, à payer le 21 novembre 2022, M.O #18-0031	2 000 000 \$	108,000 \$
	<u>2 000 000 \$</u>	<u>108,000 \$</u>

La dette à long terme a été approuvée par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

Les versements du principal à faire pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2020	654 000 \$
2021	666 000
2022	680 000
	<u>2 000 000 \$</u>



**10. Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement des déchets solides**

Les paragraphes 19(12), 19(13) et 19(14) du règlement 2012-109 afférent à la Loi sur la prestation de services régionaux exigent que la Commission établisse et gère un compte et y contribue annuellement en vue des dépenses au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement des déchets solides. Les montants nécessaires pour ces dépenses et pour la contribution annuelle doivent être déterminés selon la recommandation du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada, qui traite du passif des activités liées à la fermeture et à l'après-fermeture.

Les activités liées à la fermeture comprennent toutes celles relatives à la fermeture du site d'enfouissement lui-même telles que le recouvrement final, la végétation et l'achèvement des dispositifs de contrôle du drainage, la surveillance du lixiviat et de la qualité de l'eau et la surveillance ou la récupération des gaz.

Les activités d'entretien liées à l'après la fermeture sont celles portant sur le contrôle du site une fois qu'il ne peut plus accepter de déchets. Elles comprennent l'acquisition de terrain additionnel pour les zones tampons, la surveillance et le traitement du lixiviat, la surveillance de l'eau souterraine et de surface, la surveillance et la récupération du gaz et l'entretien des divers systèmes de contrôle, des systèmes de drainage et du recouvrement final.

Le passif est comptabilisé à mesure que la capacité du site d'enfouissement est utilisée. L'usage est mesuré sur une base volumétrique.

Une étude technique achevée en 2019, a calculé que l'empreinte à la fin de la vie utile du site d'enfouissement contiendrait environ 4 918 700 (2018- 5 050 500) mètres cubes de déchets équivalant à environ 3,474,000 (2018 - 3 444 000) tonnes. La Commission a installé partiellement un système de collecte et de surveillance faisant partie du processus futur de fermeture. L'engagement de ces sommes avant la date de fermeture réelle devrait réduire le coût des activités futures liées à la fermeture et à l'après-fermeture.

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Principales constatations et hypothèses de mesure :		
Ratio de compactage en tonnes métriques par mètre cube	0,70	0,70
Capacité totale estimée (tonnes)	3 451 943	3 449 434
Capacité cumulative estimée jusqu'à la fin de l'exercice (tonnes)	1 508 943	1 439 434
Capacité estimée restante en fin d'exercice (tonnes)	1 943 000	2 010 000
Tonnage annuel enfoui	67 000	67 000
Dernière année prévue de fonctionnement	2048	2048
Années estimées d'entretien lié à la fermeture et l'après-fermeture	30	30
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs	4,50 %	4,50 %
Années estimées d'entretien lié à la fermeture et l'après-fermeture	338 806 \$	332 162 \$
Solde du financement estimé pour l'entretien lié à la fermeture et l'après-fermeture à la fin de l'exploitation (valeur en dollars de 2048)	12 675 752 \$	12 675 752 \$
Les sorties de trésorerie futures estimées associées aux activités de Fermeture et d'après-fermeture sont actualisées à un taux de 4,5 % faisant en sorte que la valeur présente nette totale est évaluée à :	3 536 725 \$	3 384 426 \$

10. Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement des déchets solides (suite)

Le passif de ces activités a été calculé comme suit :

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Total des flux de trésorerie actualisés des activités liées à la fermeture et l'après-fermeture	3 536 725 \$	3 384 426 \$
Multiplié par la capacité cumulative utilisée (tonnes)	1 508 943	1 439 434
Divisé par la capacité totale estimée (tonnes)	3 451 943	3 449 434
	<u>1 546 004</u>	<u>1 412 307</u>
Moins les dépenses antérieures constatées	1 412 307	1 289 432
	<u>133 697 \$</u>	<u>122 875 \$</u>

**État des revenus et dépenses**

**Revenu**

Gains réalisés sur l'aliénation d'investissements	4 457 \$	11 682 \$
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	35 510	-
Revenu d'investissement	48 844	49 027
	<u>88 811</u>	<u>60 709</u>

**Dépenses**

Pertes non réalisées sur placements de portefeuille		94 569
Frais de gestion des placements	18 653	24 725
	<u>18 653</u>	<u>119 294</u>

Surplus (déficit) annuel 70 158 (58 585)

**Solde du compte spécial**

Début d'exercice 1 556 476 1 615 061

Fin d'exercice 1 626 634 \$ 1 556 476 \$

La Commission a des placements désignés et des revenus de placements à recevoir pour régler le passif au titre d'activités d'entretien liées à la fermeture et l'après-fermeture comme suit :

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Liquidités détenues dans des comptes de placements	87 497 \$	74 189 \$
Placements de portefeuille		
Revenu fixe canadien	939 480	931 694
Actions ordinaires canadiennes	590 886	544 468
Revenu de placements à recevoir	8 063	7 334
Frais de gestion de placements à payer	(4 800)	(4 800)
	<u>1 621 126 \$</u>	<u>1 552 885 \$</u>

**11. Incertitude relative aux données d'évaluation**

La Commission a évalué les coûts futurs liés à la fermeture du site d'enfouissement et à la surveillance du site pendant une période subséquente de trente années d'après des hypothèses sur les événements futurs. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement inscrit dans les états financiers aura besoin d'être rajusté si les hypothèses importantes suivantes changent :

- (1) Une étude des coûts détermine que l'évaluation du coût des activités liées à la fermeture et l'après-fermeture diffère des prévisions actuelles.
- (2) Le taux d'inflation estimé à 2 % ou le taux d'actualisation estimé à 4,5 % diffère.
- (3) La capacité totale et la vie utile estimée du site d'enfouissement a été déterminé d'après le tonnage annuel moyen enfoui et les ratios de compactage. Le volume annuel répond à des facteurs tels que la démographie, l'augmentation du réacheminement des déchets et l'innovation technologique, qui varient et qui peuvent tous avoir un effet important sur le site d'enfouissement.

**12. Imprévus**

Dans le cours de ses activités, la Commission est touchée par diverses réclamations et procédures juridiques. Bien que le résultat final concernant les réclamations et procédures en instance au 31 décembre 2019 ne peut pas être prédit avec certitude, la direction estime que le règlement de ces affaires n'aura pas d'effet notable étant donné que la Commission souscrit à une assurance dont les garanties sont jugées appropriées.

**13. Conformité des emprunts à court terme**

**Emprunt de capital provisoire**

La Commission a un pouvoir ministériel exceptionnel pour les emprunts de capital à court terme comme suit :

**Emprunts de fonctionnement**

Comme le prescrit le règlement 2012-109 afférent à la Loi sur la prestation de services régionaux, l'emprunt pour des dépenses de fonctionnement est limité à 5 % de ce budget et que l'emprunt pour les dépenses de fonctionnement du Service de gestion des déchets solides est limité à 25 % de son budget de fonctionnement.

En 2019, la Commission a respecté ces restrictions.

**Emprunts interfonds**

Le manuel de présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'année qui suit à moins que l'emprunt vise un projet d'immobilisation. L'emprunt interfonds respecte les exigences.

**14. Rapprochement surplus/déficit**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Actif financier net	(493 029) \$	(1 567 628) \$
Rajustements		
Perte (gain) non réalisée sur placements de portefeuille	(55 968)	(20 458)
Financement temporaire de dépenses d'immob. par fonds de roulement		69 808
Prêt bancaire	-	2 500 000
Dettes à long terme	2 000 000	108 000
Inventaire de fournitures	57 194	73 292
Dépenses payées d'avance	75 541	65 475
Actif net à court terme	<u>1 583 738 \$</u>	<u>1 228 489 \$</u>
Composition de l'actif net à court terme		
Excédent 2017 du fonds Gestion des déchets solides		239 534
Excédent 2017 du fonds Planification régionale et coopération		6 988
Excédent 2017 du fonds Planification locale		29 746
Excédent 2018 du fonds Gestion des déchets solides	292 028	292 028
Excédent 2018 du fonds Planification régionale et coopération	27 926	27 926
Excédent 2018 du fonds Planification locale	24 320	24 320
Excédent 2018 du fonds Installation de production d'énergie	2 003	2 003
Excédent 2018 du fonds Gestion des déchets solides	96 096	
Excédent 2019 du fonds Planification régionale et coopération	6 293	
Excédent 2019 du fonds Planification locale	47 772	
Déficit 2019 du fonds Installation de production d'énergie	(53 109)	
Soldes du fonds de réserve	1 140 409	605 944
	<u>1 583 738 \$</u>	<u>1 228 489 \$</u>

**15. Instruments financiers**

De par ses activités, la Commission est exposée à des risques de différents types liés à l'utilisation d'instruments financiers. Elle s'est donc dotée d'un cadre complet de surveillance, d'évaluation et de gestion des risques. L'analyse suivante renseigne sur l'exposition aux risques et leur concentration au 31 décembre 2019.

Risque de crédit

Les risques liés au crédit découlent de l'éventualité qu'une partie à un instrument financier puisse causer à l'autre une perte financière en faisant défaut d'honorer ses obligations. La Commission est exposée au risque de crédit de la part de ses clients. Pour réduire ce risque, la Commission examine les antécédents d'un nouveau client avant de lui faire crédit, demande des dépôts de sécurité ou des lettres de crédit bancaire, procède à des examens périodiques du comportement de ses clients existants en matière de crédit et examine les factures en souffrance avec les clients. Le secteur gouvernemental canadien représente 100 % du revenu provenant des contributions des membres. De plus, 70,1 % des redevances de déversement des secteurs commercial, industriel, institutionnel et de construction et de démolition proviennent de trois grands clients. Le reste est constitué d'un grand nombre de clients variés.

Classement chronologique des comptes clients (sans perte de valeur)	En souffrance	En souffrance de	En souffrance de plus
	d'un mois	deux mois	de deux mois
Gouvernementaux	159 193 \$	9 369 \$	45 \$
Non gouvernementaux	109 620	50 513	461
	<u>268 814 \$</u>	<u>59 882 \$</u>	<u>506 \$</u>

15. Instruments financiers (suite)

Classement chronologique des comptes clients en souffrance (avec perte de valeur)

Non gouvernementaux	-	\$	-	\$	-	\$
---------------------	---	----	---	----	---	----

La perte de valeur est déterminée par le temps écoulé, l'historique de perception et les communications avec le client.

Risque du marché

Les risques liés au marché ont trait à la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier qui subit les fluctuations du marché des valeurs mobilières. Il en existe trois types : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Commission possède des placements de portefeuille, détenus sous forme d'instruments de capitaux propres, de titres de créance et de fonds communs de placement dont la valeur se chiffre à 2 144 998 \$ (2018- 2 005 254 \$) uniquement de sources nationales. Ces instruments sont assujettis à des fluctuations du marché des actions, qu'elles soient causées par des facteurs propres aux instruments financiers eux-mêmes ou à leur émetteur, ou à des facteurs touchant tous les instruments financiers échangés sur le marché.

La Commission n'a pas de politique d'investissement officielle. Le gestionnaire du fonds veille à une diversification raisonnable du portefeuille de placements par une sélection rigoureuse des catégories de titres et des secteurs.

	2019	2018
Répartition de l'investissement selon la catégorie d'actif :		
Fonds communs de placement canadiens	28,2 %	26,4 %
Revenu fixe canadien	44,6 %	46,5 %
Actions canadiennes	27,2 %	27,1 %
	100,0 %	100,0 %
Répartition de l'investissement selon le secteur : Fonds communs de placement		
canadiens	28,2 %	26,4 %
Comptes d'épargne à intérêt élevé		
Revenu fixe canadien		
Fédéral et provincial	28,0 %	28,6 %
Municipal	1,0 %	1,0 %
Privé	15,6 %	16,8 %
Actions canadiennes		
Énergie	6,7 %	6,9 %
Matières	1,7 %	1,8 %
Industrielles	0,5 %	0,7 %
Consommation discrétionnaire	3,7 %	3,8 %
Consommation valeur sûre	1,0 %	0,8 %
Finances	10,8 %	10,4 %
Technologie de l'information	1,3 %	1,1 %
Services de télécommunication	1,5 %	1,7 %
	100,0 %	100,0 %

---

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**31 décembre 2019**

---

**15. Instruments financiers (suite)**

Risque de taux d'intérêt

Les risques liés au taux d'intérêt concernent la fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier dont les taux d'intérêt varient. Les soldes en main gagnent de l'intérêt à des taux flottants et les soldes des placements à revenu fixe portent intérêt à des taux fixes. Compte tenu de la gestion professionnelle du portefeuille de placement et du taux de rendement à long terme espéré, la Commission estime que le risque de taux d'intérêt est faible pour les placements. La dette à long terme de 2 000 000 \$ (2018- 106 000 \$) porte intérêt à taux fixe jusqu'à son remboursement en 2022. La dette bancaire de 6 743 \$ (2018 - 2 507 589 \$) porte intérêt à un taux flottant Vu le court délai de refinancement de la dette à court terme et la gestion professionnelle du portefeuille de placements, la Commission estime que le risque de taux d'intérêt est faible.

Risque de change

Les risques de change se présentent quand la juste valeur des flux de trésorerie d'un instrument financier fluctue en raison de la volatilité des taux de change étrangers. La Commission n'a pas de ventes ni de montants à percevoir en devises étrangères.

La Commission n'est exposée à un risque de change que par les achats faits auprès de fournisseurs canadiens de biens provenant directement ou indirectement de fabricants étrangers (c.-à-d. du matériel lourd acheté pour le site d'enfouissement qui vient surtout des États-Unis).

Risque de liquidité

Les risques liés aux liquidités consistent en des difficultés pour une entité d'honorer ses obligations face au passif financier. La Commission détient un capital de fonctionnement important sous forme de comptes débiteurs de ses clients, mais la direction est d'avis que les flux de trésorerie suffiront à régler ses obligations financières. Si des difficultés se présentaient sur le plan des liquidités, la Commission a la capacité d'emprunter pour obtenir un capital de fonctionnement et d'immobilisation.

**16. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés**

La Commission utilise pour ses employés syndiqués un régime de retraite à cotisation déterminée selon lequel l'obligation de l'employeur est limitée à une cotisation de contrepartie allant jusqu'à 5 % de la paye ordinaire et du temps supplémentaire. Pour les employés à temps plein ayant dix années d'ancienneté ou plus, l'employeur fournit une cotisation de contrepartie de 6 %. La dépense comptabilisée dans les états financiers 2019 totalise 88 689 \$ (2018 - 76 418 \$). Il n'est pas survenu de changement notable dans le régime de retraite au cours de l'exercice.

La Commission cotise à un régime d'avantages REER pour ses employés de direction à temps plein. Elle fournit une contrepartie aux cotisations des employés à hauteur d'un pourcentage déterminé de gains. La dépense comptabilisée dans les états financiers 2019 totalise 36 626 \$ (2018- 37 170 \$).

La Commission accorde des congés de maladie aux employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé payé pour un temps égal au temps accumulé pour congés de maladie. Les congés de maladie inutilisés sont payés aux employés syndiqués la dernière période de paye de l'exercice. En conséquence, il n'y a pas de passif de fin d'exercice.

**17. Chiffres correspondants de la période précédente**

Certains des montants correspondants de 2018 ont été reclassés pour des raisons de conformité à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**31 décembre 2018**

18. Annexe des immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Machinerie lourde	Équipement	Meubles et accessoires	Infrastructure		Actifs en Construction	2019 Total	2018 Total
							Site d'enfouissement et chemins	Cellules d'enfouissement			
<b>COÛT</b>											
Solde, début d'exercice	1 256 834 \$	7 078 818 \$	187 502 \$	7 996 407 \$	5 031 936 \$	42 475 \$	11 726 752 \$	30 564 815 \$	- \$	63 885 539 \$	59 727 864 \$
Plus : Ajouts nets en cours d'exercice	132 066			618 929	94 573		695	13 321		859 584	4 594 356
Moins : Aliénations en cours d'exercice		117 697		289 300	113 777			28 130		548 904	436 681
Solde, fin d'exercice	1 388 900	6 961 121	187 502	8 326 036	5 012 732	42 475	11 727 447	30 550 006	-	64 196 219	63 885 539
<b>AMORTISSEMENTS CUMULÉS</b>											
Solde, début d'exercice	-	3 075 474	106 905	5 959 436	4 268 085	42 475	4 720 722	26 380 197	-	44 553 294	43 097 804
Plus : Amortissements en cours d'exercice		172 580	13 141	345 551	229 520		244 413	1 067 812	-	2 073 017	1 827 298
Moins : Amortissements cumulés sur cessions		102 985		287 555	94 916				-	485 456	371 808
Solde, fin d'exercice		3 145 069	120 046	6 017 432	4 402 689	42 475	4 965 135	27 448 009	-	46 140 855	44 553 294
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	1 388 900 \$	3 816 052 \$	67 456 \$	2 308 604 \$	610 043 \$	- \$	6 762 312 \$	3 101 997 \$	- \$	18 055 364 \$	19 332 245 \$
Consistant en :											
Biens pour services de gestion des déchets		3 816 052 \$	67 456 \$	2 184 493 \$	610 043 \$	- \$	6 762 312 \$	3 101 997 \$	- \$	17 931 253 \$	19 222 474 \$
Biens pour installation de production d'énergie		-	-	124 111	-		-	-		124 111	109 771
	1 388 900 \$	3 816 052 \$	67 456 \$	2 308 604 \$	610 043 \$	- \$	6 762 312 \$	3 101 997 \$	- \$	18 055 364 \$	19 332 245 \$

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**31 décembre 2019**

19. **Annexe de divulgation des segments**

	<b>Services de gestion des déchets solides</b>	<b>Services de planification régionale et de coopération</b>	<b>Services de planification locale</b>	<b>Installation de production d'énergie</b>	<b>Consolidé 2019</b>	<b>Consolidé 2018</b>
<b>Revenus</b>						
Contributions versées par les membres	2 299 690	\$ 63 734	\$ 206 045	\$ -	2 569 469	\$ 2 632 028
Ventes de services	6 043 872	-	6 226	93 182	6 143 280	5 663 685
Transferts gouvernementaux	21 352	1 845	41 250	-	64 447	167 194
Intérêts	71 828	-	790	-	72 618	72 049
Gain sur aliénation d'immobilisations corporelles	11 425	-	-	(1 744)	9 681	-
Gain sur vente de placements	4 457	-	-	-	4 457	11 682
	<b>8 452 624</b>	<b>65 579</b>	<b>254 311</b>	<b>91 438</b>	<b>8 863 952</b>	<b>8 546 638</b>
<b>Dépenses</b>						
Salaires et avantages sociaux	3 251 299	39 095	168 828	90 095	3 549 317	3 190 414
Biens et services	3 192 087	27 179	66 667	95 284	3 381 217	3 292 849
Amortissement	1 991 429	-	-	81 588	2 073 017	1 827 298
Intérêts	95 080	-	-	-	95 080	2 416
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	49 872
	<b>8 529 895</b>	<b>66 274</b>	<b>235 495</b>	<b>266 967</b>	<b>9 098 631</b>	<b>8 362 849</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(77 271) \$</b>	<b>(695) \$</b>	<b>18 816 \$</b>	<b>(175 529) \$</b>	<b>(234 679) \$</b>	<b>183 789 \$</b>



**Commission de services régionaux de Fundy**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**31 décembre 2019**

20. **Rapprochement des surplus annuels**

	Fonds de fonctionnement déchets solides	Fonds de fonctionnement planification coopérative et régionale	Fonds de fonctionnement planification locale	Fonds de fonctionnement installation de production d'énergie	Fonds d'immobilisation déchets solides	Fonds d'immobilisation Installation de production d'énergie	Fonds de réserve de capitale déchets solides	Fonds de réserve de capital planification locale	Fonds de réserve de fonctionnement déchets solides	Fonds de réserve de fonctionnement planification locale	Total
<b>Excédent annuel 2019 (déficit)</b>	1 894 058 \$	(695) \$	18 026 \$	(92 197) \$	(1 980 004) \$	(83 332) \$	8 503 \$	634 \$	172 \$	156 \$	(234 679) \$
<b>Rajustements de l'excédent (déficit) annuel selon les exigences du financement</b>											
Excédent (déficit) de la deuxième année antérieure	239 534	6 988	29 746								276 268
Transferts entre fonds											-
Du fonds de fonctionnement Déchets solides vers réserve de capital Déchets solides	(275 000)						275 000				-
Du fonds de fonctionnement Déchets solides vers réserve de fonctionnement Déchets solides	(250 000)								250 000		-
Du fonds de fonctionnement Déchets solides vers fonds fonctionnement pour Installation de production d'énergie	(105 335)			105 335							-
Du fonds de fonctionnement Déchets solides vers fonds d'immobilisation Déchets solides	(79 337)				793 337						-
Du fonds de fonctionnement Déchets solides vers fonds d'immobilisation Déchets solides	(569 808)				569 808						-
Du fonds de fonctionnement Installation de production d'énergie vers fonds d'immobilisation Installation de production d'énergie				(66 247)		66 247					-
Du fonds de fonctionnement Déchets solides vers fonds d'immobilisation Déchets solides	(108 000)				108 000						-
Du fonds d'immobilisation Déchets solides vers fonds de fonctionnement Déchets solides					(28 129)						-
Perte (gain) par aliénation d'immobilisations corporelles					(11 425)	1 744					(9 681)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	45 000				(45 000)						
Coûts d'émission d'obligations non garanties	(9 802)										(9 802)
Amortissement du coût de financement reporté	657										657
Amortissement des immobilisations corporelles					1 991 428	81 588					2 073 016
<b>Total des rajustements de l'excédent (déficit) annuel</b>	<b>(1 797 962)</b>	<b>6 988</b>	<b>29 746</b>	<b>39 088</b>	<b>3 378 019</b>	<b>149 579</b>	<b>275 000</b>	<b>-</b>	<b>250 000</b>	<b>-</b>	<b>2 330 458</b>
<b>Excédent (déficit) annuel 2019 des fonds selon les exigences du GNB</b>	<b>96 096 \$</b>	<b>6 293 \$</b>	<b>47 772 \$</b>	<b>(53 109) \$</b>	<b>1 398 015 \$</b>	<b>66 247 \$</b>	<b>283 503 \$</b>	<b>634 \$</b>	<b>250 172 \$</b>	<b>156 \$</b>	<b>2,095 779 \$</b>

21. **État des réserves**

	Réserve de capital pour déchets solides	Réserve de capital pour planification locale	Réserve de fonctionnement pour déchets solides	Réserve de fonctionnement pour planification locale	2019 Total	2018 Total
<b>Éléments d'actif</b>						
Encaisse	275 000 \$	- \$	250 000	- \$	525 000 \$	76 212 \$
Investissements	552 290	41 199	10 994	10 149	614 632	529 092
Revenu de placements à recevoir	564	28	178	7	777	640
	<u>827 854 \$</u>	<u>41 227 \$</u>	<u>261 172 \$</u>	<u>10 156 \$</u>	<u>1 140 409 \$</u>	<u>605 944 \$</u>
<b>Excédent accumulé</b>	<u>827 854 \$</u>	<u>41 227 \$</u>	<u>261 172 \$</u>	<u>10 156 \$</u>	<u>1 140 409 \$</u>	<u>605 944 \$</u>
<b>Revenu</b>						
Transfert du Fonds de fonctionnement Déchets solide	275 000 \$	- \$	250 000 \$	- \$	525 000 \$	76 000 \$
Transfert du Fonds de fonctionnement Planification locale	-	-	-	-	-	10 000
Revenus de placements	8 503	634	172	156	9 465	7 590
	<u>283 503</u>	<u>634</u>	<u>250 172</u>	<u>156</u>	<u>534 465</u>	<u>93 590</u>
<b>Excédent (déficit) annuel</b>	<u>283 503</u>	<u>634</u>	<u>250 172</u>	<u>156</u>	<u>534 465</u>	<u>93 590</u>
<b>Excédent accumulé</b>						
<b>Début d'exercice</b>	<u>544 351</u>	<u>40 593</u>	<u>11 000</u>	<u>10 000</u>	<u>605 944</u>	<u>512 354</u>
<b>Fin d'exercice</b>	<u>827 854 \$</u>	<u>41 227 \$</u>	<u>261 172 \$</u>	<u>10 156 \$</u>	<u>1 140 409 \$</u>	<u>605 944 \$</u>

Les placements du fonds de réserve sont détenus à titre de fonds communs de placement.

21. **État des réserves (suite)**

Résolutions de la Commission concernant les transferts à destination et en provenance des réserves :

**10 décembre 2019**

**7. Motions de fin d'exercice**

**a. Fonds Chantiers canadiens**

Proposition : Approuver le transfert de 25 000 \$ du Fonds de fonctionnement des Services de gestion des déchets solides au Fonds de réserve d'immobilisations des Services de gestion des déchets solides, conformément au budget de 2019, selon le projet n° 27900- Fonds Chantiers canadiens au Nouveau-Brunswick – Convention de volet communautaire.

Proposé par : Nancy Grant  
Appuyé par : Shirley McAlary  
Vote : Proposition adopté

Déchets solides – Fonds de réserve de fonctionnement

Proposition : Approuver le transfert de 250 000 \$ du Fonds de fonctionnement des services de gestion des déchets solides au Fonds de réserve de fonctionnement des services de gestion des déchets solides.  
Fonds de réserve de fonctionnement.

Proposé par : Grace Losier  
Appuyé par : Shirley McAlary  
Vote : Proposition adopté

c. Fonds de réserve pour immobilisations des services de gestion des déchets solides

Proposition : Approuver le transfert de 250 000 \$ du Fonds de fonctionnement des services de gestion des déchets solides au Fonds de réserve de fonctionnement des services de gestion des déchets solides.  
Capital Reserve Fund.

Proposé par : Grace Losier  
Appuyé par : Shirley McAlary  
Vote : Proposition adopté

---

Marc MacLeod  
Directeur général  
Commission de services régionaux de Fundy

Date \_\_\_\_\_

**Commission de services régionaux de Fundy**  
**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**31 décembre 2019**

22. **Budget de fonctionnement à budget selon la CSP**

	Budget		Budget		Budget		Budget		Budget	
	Budget de Services généraux	Planification régionale et coopération	Budget Planification locale	Budget Déchets solides	Budget Installation de production d'énergie	Total partiel	Amortissement	Transferts	Total	
<b>Revenus</b>										
Contributions versées par les membres	-	\$ 63 734	\$ 206 045	\$ 2 124 252	-	\$ 2 394 031	-	\$ -	\$ 2 394 031	
Ventes de services	-	-	-	5 360 899	150 000	5 510 899	-	-	5 510 899	
Transferts de nos propres fonds et d'autres	303 612	-	-	-	105 335	408 947	-	(408 947)	-	
Excédent de la deuxième année antérieure	-	6 988	29 746	239 534	-	276 268	-	(276 268)	-	
	303 612	70 722	235 791	7 724 685	255 335	8 590 145	-	(685 215)	7 904 930	
<b>Dépenses</b>										
Gouvernance	68 800	-	-	-	-	68 800	-	-	68 800	
Administration	234 812	60 722	45 281	1 083 341	8 750	1 432 906	20 700	(303 612)	1 149 994	
Planification régionale	-	2 500	-	-	-	2 500	-	-	2 500	
Planification et partage des coûts - Infrastructure régionale sports, loisirs, culture	-	7 500	-	-	-	7 500	-	-	7 500	
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	-	188 010	-	-	188 010	-	-	188 010	
Fonctionnement - services de gestion des déchets solides	-	-	-	4 758 219	246 85	5 004 804	1 979 300	92 784	7 076 888	
Services financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Intérêts	-	-	-	92 784	-	92 784	-	(92 784)	-	
- Autres frais de financement	-	-	2 500	31 840	-	34 340	-	(20 752)	13 588	
-Transfert au fonds d'immobilisation - remboursement de dette	-	-	-	982 000	-	982 000	-	(982 000)	-	
-Transfert au fonds d'immobilisation - acquisition d'actif	-	-	-	489 879	-	489 879	-	(489 879)	-	
-Transfert à la réserve de capital	-	-	-	25 000	-	25 000	-	(25 000)	-	
-Transfert au fonctionnement de l'installation de production d'énergie	-	-	-	105 335	-	105 335	-	(105 335)	-	
Dépenses au titre d'activités de fermeture et d'après-fermeture	-	-	-	156 287	-	156 287	-	-	156 287	
	303 612	70 722	235 791	7 724 685	255 335	8 590 145	2 000 000	(1 926 578)	8 663 567	
<b>Excédent (Déficit)</b>	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (2,000 000)	\$ 1 241 363	\$ (758 637)	

**23. Revenus et dépenses à l'appui**

	2019		2018
	(Non vérifié)		
	Budgété	Réel	Réel
<b>Revenus</b>			
Contributions des membres			
Services de planification régionale et de coopération	63 734 \$	63 734 \$	58 364 \$
Services locaux de planification	206 045	206 045	144 287
Frais de déversement des déchets solides	2 124 252	2 299 690	2 429 377
Total des contributions des membres	<u>2 394 031 \$</u>	<u>2 569 469 \$</u>	<u>2 632 028 \$</u>
Ventes de services			
Services de déchets solides			
Frais de déversement d'autres sources			
Industriel, commercial, institutionnel	4 679 749 \$	5 192 280 \$	4 642 765 \$
Construction et démolition	168 000	172 742	153 450
Déchets spéciaux	30 000	76 637	80 188
Matières recyclables			
Fibre	230 000	88 105	121 705
Produits consignés	-	18 696	11 632
Métaux	-	34 838	31 408
Peintures	5 000	8 821	7 137
Plastiques	-	12 628	12 107
Autres	8 750	159 838	130 312
Autres revenus de fonctionnement			
Matières organiques	204 400	180 511	186 712
Compost	5 000	7 012	5 883
Autres	30 000	97 990	156 545
Production d'énergie	150 000	93 182	123 841
Total des ventes de services	<u>5 510 899 \$</u>	<u>6 143 280 \$</u>	<u>5 663 685 \$</u>
Transferts gouvernementaux			
Fonds en fiducie pour l'environnement	- \$	21 352 \$	125 944 \$
Développement régional des loisirs	-	41 250	41 250
Gouvernement du Canada – Vie active		1 845	
Total des transferts gouvernementaux	<u>- \$</u>	<u>64 447 \$</u>	<u>167 194 \$</u>

**23. Revenus et dépenses à l'appui (suite)**

	2019		2018
	(Non vérifié)		
	Budgété	Réel	Réel
Dépenses			
Services généraux			
Gouvernance			
Membres du conseil d'administration			
Indemnités	46 400 \$	42 661 \$	42 363 \$
Déplacements	9 400	3 900	3 847
Assurance	13 000	13 512	11 500
Total de la gouvernance	68 800	60 073	57 710
Administration			
Bureau du directeur général			
Salaires et avantages sociaux	54 076	46 093	50 003
Déplacements	5 000	4 932	2 407
Formation et perfectionnement	2 500	185	939
Ressources humaines	19 000	25 239	25 424
Gestion financière			
Salaires et avantages sociaux	105 574	111 879	48 404
Formation et perfectionnement	2 500	-	244
Frais de vérification externe	17 500	13 815	18 514
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	1 000	261	1 586
Services juridiques	5 000	8 622	7 375
Matériel de bureau et fournitures	8 462	2 851	5 330
Impression et copie	9 200	7 271	4 995
Télécommunications	4 000	3 107	1 727
Autres	1 000	319	60
Total - administration	234 812	224 574	167 008
Total des dépenses des services généraux	303 612 \$	284 647 \$	224 718 \$
Attribués à			
Services de planification régionale et de coopération	60 722 \$	56 929 \$	40 113 \$
Services locaux de planification	13 024	12 211	10 578
Services de gestion des déchets solides	229 866	208 732	174 027
Production d'électricité	-	6 775	-
	303 612 \$	284 647 \$	224 718 \$

**23. Revenus et dépenses à l'appui (suite)**

	2019		2018
	(Non vérifié)		
	Budgété	Réel	Réel
<b>Dépenses</b>			
Services de planification régionale et de coopération			
Part attribuée des services généraux	60 722 \$	56 929 \$	40 113 \$
Planification régionale			
Administration	2 500	-	-
Infrastructure régionale sports, loisirs, culture			
Planification et partage des coûts			
Administration	7 500	7 500	-
Projet de vie active	-	1 845	-
	7 500	9 345	-
Autres services fournis à l'ensemble des membres			
Développement économique	-	-	2 734
<b>Total des dépenses - services régionaux de planification et coopération</b>	<b>70 722 \$</b>	<b>66 274 \$</b>	<b>42 847 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
Services locaux de planification			
Administration			
Part attribuée des services généraux	13 024 \$	12 211 \$	10 578 \$
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	3 000	8 824	1 840
Assurance responsabilité	5 000	5 000	5 000
Services professionnels	8 750	8 331	3 844
Immeuble du bureau	4 762	1 860	4 539
Matériel de bureau et fournitures	820	259	347
Impression et copie	900	724	-
Télécommunications	8 400	2 862	3 546
Autres	625	585	607
<b>Total - administration</b>	<b>45 281</b>	<b>40 656</b>	<b>30 301</b>

23. Revenus et dépenses à l'appui (suite)

	2019		2018
	(Non vérifié)		
	Budget	Réel	Réel
Services de planification et d'inspection des bâtiments			
Services de planification			
Salaires, avantages sociaux et consultants	50 000	75 558	91 512
Déplacements	4 500	3 025	3 691
Formation et perfectionnement	3 500	2 171	1 590
Plans et documents de référence	1 000	-	-
Fonctionnement et Planète SIG	1 000	225	370
Publicité	500	500	-
Comités de planification	5 600	4 146	3 938
Autres	300	-	-
	<u>66 400</u>	<u>85 625</u>	<u>101 101</u>
Services d'inspection			
Salaires et avantages sociaux	107 160	97 524	101 273
Déplacements	8 200	6 466	7 200
Formation et perfectionnement	4 000	1 412	889
Plans et documents de référence	1 500	-	81
Fonctionnement et Planète SIG	750	710	670
	<u>121 610</u>	<u>106 112</u>	<u>110 113</u>
Total - services de planification et d'inspection des bâtiments	<u>188 010</u>	<u>191 737</u>	<u>211 214</u>
Autres frais de financement			
Frais bancaires	<u>2 500</u>	<u>3 103</u>	<u>2 976</u>
Total des dépenses - services locaux de planification	<u>235 791 \$</u>	<u>235 496 \$</u>	<u>244 491 \$</u>



**23. Revenus et dépenses à l'appui (suite)**

	2019		2018
	(Non vérifié)		
	Budget	Réel	Réel
<b>Dépenses</b>			
Services de déchets solides			
Administration			
Part attribuée des services généraux	229 866 \$	208 732 \$	174 027 \$
Bureau du directeur			
Salaires et avantages sociaux	185 850	182 576	172 456
Déplacements	11 000	1 670	3 849
Formation et perfectionnement	3 000	1 401	3 426
Autres services administratifs			
Publicité	-	-	261
Assurance responsabilité	128 000	130 394	124 093
Services professionnels	91 000	85 845	72 193
Services juridiques	5 000	-	9 247
Immeuble du bureau	13 200	13 803	12 066
Matériel de bureau et fournitures	28 776	26 407	18 141
Impression et copie	3 300	2 516	3 015
Télécommunications	12 500	10 762	9 627
Crane Mountain Enhancement Inc. (note 24)	24 475	24 475	24 209
Fonds d'amélioration des communautés hôtes (note 24)	89 218	89 218	89 147
Éducation du public			
Personnel	144 181	142 175	138 475
Publicité, visites, promotion	90 775	88 254	207 751
Autres frais administratifs	23 200	22 029	25 030
Amortissement	20 700	24 903	25 571
<b>Total - administration</b>	<b>1 104 041</b>	<b>1 055 160</b>	<b>1 112 584</b>
Opérations			
Poste de pesée et bâtiments			
Personnel	94 952	90 874	86 647
Réparation et entretien	7 000	-	-
Électricité	9 000	8 528	8 427
Entretien ménager	-	-	-
Assurance	-	-	-
Impôt foncier	239 990	229 164	232 695
Santé et sécurité de l'environnement	8 904	6 881	6 110
Amortissement	37 600	39 525	37 853

**23. Revenus et dépenses à l'appui (suite)**

	2019		2018
	(Non vérifié)		
	Budget	Réel	Réel
Services de déchets solides			
Machinerie et matériel			
Carburant	197 050	206 236	176 475
Réparation et entretien	127 248	95 905	101 370
Amortissement	145 400	169 847	160 549
Fonctionnement du site d'enfouissement			
Personnel	708 331	739 290	761 694
Entretien du site et des chemins	39 700	57 924	41 919
Surveillance	63 900	58 500	55 124
Sécurité et sûreté des lieux et installations	12 000	11 609	8 660
Manutention de déchets spéciaux	9 500	7 020	9 386
Matériau de recouvrement des cellules	130 500	142 788	127 091
Personnel de gestion du lixiviat	290 465	424 911	347 376
Gestion du lixiviat et des boues	414 064	717 464	537 587
Équipements de sécurité et fournitures	34 674	32 230	21 486
Intérêts	91 215	94 138	-
Amortissement	1 243 100	1 294 495	1 025 544
Poste de pesée			
Personnel	166 171	171 758	167 157
Fournitures	22 900	16 256	15 596
Amortissement	38 500	39 368	38 607
Réacheminement des déchets			
Personnel - installation de recyclage	530 969	684 650	468 428
Personnel - dépôts de collecte	429 700	424 184	410 933
Installation de recyclage	161 275	131 862	151 976
Programme de dépôts de collecte	255 907	250 202	263 126
Amortissement - installation de recyclage	62 700	61 676	62 356
Amortissement - programme de dépôts de collecte	79 500	78 635	95 887
Programme de compostage			
Personnel	274 832	275 041	257 132
Traitement	426 387	371 430	370 151
Achats de charriots et de bacs	65 000	66 431	117 144
Intérêts	1 569	942	2 416
Amortissement	289 200	282 979	294 006

23. Revenus et dépenses à l'appui (suite)

	2019		2018
	(Non vérifié)		
	Budget	Réel	Réel
Déchets domestiques dangereux			
Collecte	8 000	341	4 582
Élimination	25 000	22 921	25 366
Autres	4 800	4 527	745
□	6 747 003	7 310 532	6 491 601
Services financiers			
Autres frais financiers			
Coûts d'émission de débenture	-	658	598
Frais bancaires	11 088	10 926	10 188
Autres services financiers			
Créances irrécouvrables	-	269	-
Dépenses de fermeture et d'après-fermeture	156 287	133 697	122 875
Frais de gestion de l'investissement	-	18 652	24 725
Total des services financiers	167 375	164 202	158 386
Total des dépenses - déchets solides	8 018 419 \$	8 529 894 \$	7 762 571 \$
Installation de production d'énergie			
Autres services administratifs			
Part attribuée des services généraux	- \$	6 775 \$	- \$
Services professionnels	2 000	30 856	-
Immeuble du bureau	3 200	3 270	3 024
Matériel de bureau et fournitures	750	244	-
Télécommunications	2 800	1 903	3 499
Total - administration	8 750	43 048	6 523
Exploitation			
Personnel			
Salaires et avantages sociaux	112 685	86 335	109 606
Autres	4 000	75	-
Machinerie et matériel			
Carburant	25 000	8 206	6 322
Réparation et entretien	104 900	47 715	53 692
Amortissement	83 300	81 588	86 925
Total - fonctionnement	329 885	223 919	256 545
Total des dépenses- Installation de production d'énergie	338 635 \$	266 967 \$	263 068 \$

**24. Engagements**

**Crane Mountain Enhancement Inc.**

La Commission s'est engagée à verser 20 000 \$ par année (rajustés pour tenir compte de la moitié du taux d'inflation annuel) à Crane Mountain Enhancement Inc. (CMEI) pour financer les dépenses de surveillance et de formation pendant la période d'exploitation des installations de gestion des déchets solides sur le site. Le paiement annuel sera réduit en conséquence si les liquidités ou quasi-liquidités de CMEI dépassent 60 000 \$.

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Transfert de fonds pour la surveillance et la formation	24 475 \$	24 209 \$

**Fonds d'amélioration de la communauté hôte**

Comme l'exige le décret 2005-112 du Nouveau-Brunswick, la Commission attribue une partie réservée des redevances de déversement au Fonds d'amélioration des communautés hôtes, qui met en œuvre des projets spéciaux visant à améliorer l'installation ou la communauté hôte, ou les deux, pendant la durée de fonctionnement des installations de gestion des déchets solides. Depuis 2000, la Commission s'est engagée à verser 75 000 \$ par année (montant rajusté pour tenir compte de la moitié du taux d'inflation annuel). Le Fonds est administré par Crane Mountain Enhancement Inc. (anciennement Fundy Future Environment and Benefits Council) et la Commission. Les bénéficiaires admissibles, les descriptions de projet et les montants de financement sont les suivants :

Bénéficiaire du financement	Description du projet	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Church Of The Resurrection	Parc de jeu	10 089 \$	11 500 \$
Ducks Unlimited Canada	Sortie éducative pour élèves de 4 <sup>e</sup> année	2 800	
Friends of Blueberry Hill	Transplantation d'arbres		3 300
Grand Bay Home and School	Matériel pour terrains de jeux	15 000	
Grand Bay Primary	Classe extérieure		11 200
Grand Bay-Westfield Scouts	Poêles et vaisselle		1 439
Grand Bay-Westfield Senior Art Group	Fournitures, ateliers, sorties	309	415
Grand Bay-Westfield Volunteer Firefighters	Barbecue		1 610
Honour Our Veterans	Supports de signalisation		4 180
KBM Outing Association	Pompe thermique et radiateur	23 435	
KBM Outing Association	Matériel électrique	7 095	
1st Ketepec Scouts	Raquettes à neige et fournitures		3 716
1st Ketepec Scouts	Matériel et tables	1 154	
Martinon Community Centre	Toit, parement, avant-toit et sous-faces	11 040	
Morna Heights Home and School	Rangement de bibliothèque et sièges		2 115
Morna Heights School	i-pads		2 168
Morna Heights School	Modernisation d'équipement a/v pour gym	3 506	
Nature Trust of New Brunswick	Zone de conservation dans arrière-pays Acamac	2 300	
River Road Community Alliance	Randonnées avec conversation	400	
RV Community Centre	Gouttière		9 122
RV Community Centre	Réparation de fuites sur des murs		19 119
RV Community Centre	Pompe thermique et ventilation	10 000	
RV Volunteer Hunter Education	Commandite jeunes chasseurs	400	400
Seniors Activity Centre Group	Jeux, table et instruction	536	
Stonehammer UNESCO Geopark	Dalles de béton		7 600
Westfield Elementary School	Revitalisation de bibliothèque		10 964
1st Westfield Scouts	Tentes	1 154	
3 on 3 Summer Basketball	Matériel de basketball		299
		<b>89 218 \$</b>	<b>89 147 \$</b>

25. Événement subséquent

Après la fin de l'exercice, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré le 11 mars 2020 qu'une éclosion d'un nouveau coronavirus appelé COVID-19 était devenue une pandémie mondiale, ce qui a poussé les autorités à prendre diverses mesures sanitaires et d'urgence pour combattre la propagation du virus. Personne ne connaît encore la durée et ni les conséquences de cette crise, de sorte qu'il est impossible d'estimer avec fiabilité les répercussions de cette situation sur les actifs financiers et l'état de l'entreprise dans les exercices futurs.